



SUD Rail Lyon 2, rue Claudius Collonges 69002 LYON
 Tél. SNCF : 542 028 Tél. PTT : 04 78 38 15 08
 Fax SNCF : 543 917 Fax PTT : 04 72 40 39 17
 Mail : sudraillyon@club-internet.fr Site Internet : www.sudraillyon.org



Numéro 18 spécial CE - juillet 2005

Le Fer Solidaire

Un journal régional au service des cheminots.

C.E. qu'ils disent ... C.E. qu'ils font !

Pour SUD Rail, les questions tournant autour de la gestion du CER ne sont pas une « aubaine » permettant d'entretenir une polémique permanente contre l'organisation syndicale majoritaire au CER. Si nous avons des critiques à faire, c'est sur la gestion du CER mais non sur telle ou telle organisation syndicale. Notre priorité syndicale est et restera toujours la défense des intérêts des salariés et de l'entreprise publique SNCF, que se soit sur le terrain ou dans les différentes instances (CE, DP, etc....)

SUD Rail s'est exprimé et a informé les cheminots à chaque étape importante du mandat qui nous avait été donné lors des élections de mars 2004.



- En juin 2004, lorsque nous avons démissionné de notre mandat de trésorier du CER suite à notre mise en minorité sur notre proposition de changement de cabinet d'expertise comptable. CER du 21 juin 2004, vote contre la proposition SUD Rail : 11 voix CGT, FO et UNSA. (fer solidaire n° 9 du 29 juin 2004)
- En novembre 2004, lorsque nous avons fait une série de propositions (fer solidaire n°12 du 14 janvier 2005) d'économies dans le cadre de la préparation du budget 2005.

A cette étape de l'année, il nous semble important de faire le point et surtout de rendre compte aux cheminots de la situation du CER, du travail des élus SUD Rail au CER et des propositions que nous continuons à faire pour préserver les activités sociales offertes aux cheminots et l'emploi du personnel CER.

Le CER de Lyon c'est :

- Ø 8 restaurants d'entreprise.
- Ø 16 bibliothèques.
- Ø 4 centres de loisirs.
- Ø Un parc de plus de 8 hectares (la Bachasse) avec piscine, terrains de foot, terrains de pétanque, etc....
- Ø Une salle de musculation.
- Ø Un espace culturel (vaise).
- Ø 2 étangs de pêche (Crintilleux / Beybleu).

148 salariés (masse salariale en 2004 : 3 247 782 €).

La dotation SNCF pour les activités sociales s'élevait en 2004 à 4 891 945 € sur cette somme un reversement de 34,1% est effectué au CCE (1 668 153 €) ce qui nous fait un budget de 3 223 792 € .

Pour le fonctionnement (le 0,2 %) en 2004 la dotation s'élevait à 560 825 € sur cette somme un reversement de 10% est effectuée au CCE (56 082€) ce qui nous fait un budget de 504 742 €.

Au 31 décembre 2004 le CER de Lyon accumule un déficit de 916 761€.



CHEQUE VACANCES Où en sommes nous ?

A plusieurs reprises SUD-Rail lors des bureaux de CE est intervenu pour débloquer 100 000€ pour les chèques vacances. A chaque fois le secrétaire à refusé de mettre cette question a l'ordre du jour en prétextant que le chèque vacances n'est pas une activité sociale !

C'est pour cela que la délégation SUD-Rail a posé la question suivante lors de la réunion plénière du CER du 24 Mai 2005 :

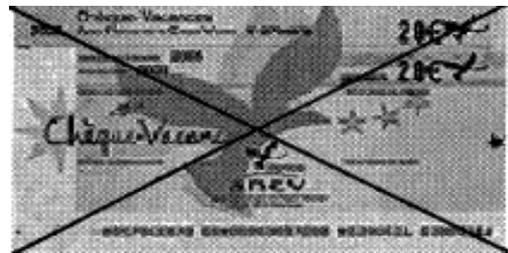
« La délégation SUD-Rail demande de mettre à l'ordre du jour et de voter la délibération suivante :

Activités Sociales : Bien que le budget 2005 ne soit toujours pas voté le CE décide de débloquer ce jour la somme de 100 000 € (cent milles euros) pour les chèques vacances. »

Cette question n'a pas été mise a l'ordre jour !!

Le secrétaire du CER et le Directeur de Région, main dans la main, s'étant mis d'accord pour renvoyer la question en bureau de CE !!!!!

Comprendra qui pourra !!!!!!!!



Elections des délégués du personnel du CER

Deux ans après sa création au CER de Lyon SUD-Rail déjà première organisation syndicale.

SNCF : percée de Sud Rail au comité d'entreprise

Le syndicat remporte les élections dans l'organisme chargé de gérer les activités sociales des cheminots de la région de Lyon

Toutes proportions gardées, c'est un petit événement qui vient de se produire à la SNCF. La semaine dernière, Sud Rail a remporté les élections au comité d'entreprise (CE) de la région de Lyon avec 38,74 % des voix. Détrônée, la CGT arrive deuxième (35,14 %) suivie de la CFDT (26,13 %). Le CE est l'organisme chargé de gérer les activités sociales des cheminots et leur restauration. Il emploie 148 salariés, qui étaient seuls

admis à participer à ce scrutin. « C'est une grosse surprise », se félicite Denis Minneboo, le secrétaire régional de Sud Rail. « J'espère que notre syndicat fera aussi bien lors des élections professionnelles » de mars prochain : il s'agira alors, pour les cheminots, de désigner les représentants au comité d'établissement de la SNCF. Selon Denis Minneboo, la CGT paie au prix fort sa mauvaise gestion du CE : « Elle a contribué à creuser

son déficit - 1 million d'euros - en recourant à des emplois de complaisance ». « Nous n'étions pas seuls à gérer le CE », rétorque Alain Laporte. Le secrétaire régional de la CGT cheminots cite l'exemple de la construction du centre aéré de Saint-Priest en 2003. « Ce sont des anciens de la CFDT passés à Sud Rail qui ont décidé de faire réaliser la moitié des travaux sur fonds propres, provoquant un trou dans la trésorerie. »

Nicolas Ballet

Le progrès de Lyon du 28 juin 2005

Toujours pas de budget 2005 !

DON CAMILLO contre PEPPONE !!!!

Lors d'une intersyndicale nous étions arrivés à un consensus pour présenter une proposition de budget permettant à la fois de faire des économies mais aussi de préserver l'ensemble des activités sociales offertes aux cheminots.

Ce budget reprenant une bonne partie des propositions de SUD Rail : économie sur l'ensemble des postes budgétaires (chaque Activité était concernée en proportion de son budget).

Toutes les organisations syndicales siégeant au CER étaient d'accord pour ce budget. Mais au moment de la décision, la CFTC faisait défection en faisant monter les enchères sur le chèque vacances, d'un budget initial d'un montant de 100 000€ avec lequel elle était d'accord, la CFTC exigeait un montant de 160 000€ ... Bien sur cela au détriment de l'équilibre d'ensemble de cette proposition ou des autres activités et sans tenir aucun compte des intérêts des personnels salariés du CER.

Cette défection de la CFTC « sauvait » la majorité CGT en lui permettant de reprendre la main. Devant l'absence de consensus et surtout d'une majorité contre elle au CER, la CGT annonçait qu'elle ne présenterait plus de budget pour 2005 et que le CER serait géré au jour le jour lors des bureaux mensuels.

Pour SUD Rail, c'est la pire des situations. En effet en l'absence d'un budget, les élus n'ont plus aucune vue d'ensemble des finances pour 2005. Travailler dans ces conditions ne permet pas de suivre ou vérifier quoique ce soit .

DE BUREAU

EN BUREAU !!!!!

Depuis le 13 décembre 2004, le CER fonctionne sans budget prévisionnel pour l'année en cours. L'ensemble des décisions et des dépenses sont donc votées en bureau de CER au coup par coup et à l'aveuglette.

Depuis le 1^{er} bureau du 04 janvier 2005 plusieurs bureaux se sont succédés. (en moyenne 1 par semaine) SUD Rail et la CGT y participe, FO et l'UNSA de temps en temps et à ce jour la CFTC n'y participe plus !!!!

Comme quoi, pour certains, il est plus facile de parler, d'écrire et dénoncer que de remplir le mandat pour lequel les cheminots ont accordé leur confiance !



Une petite précision.....

Nous savons que la dotation de la SNCF aux activités sociales s'avère insuffisante et de ce fait, le CER n'est pas en capacité de répondre pleinement aux attentes des cheminots. Nous rappelons que SUD-Rail revendique une revalorisation de la subvention pour les activités sociales à hauteur de 3% de la masse salariale, intégrant agents en activité et retraités.

Rien n'est possible sans une transparence totale sur l'état financier du CER

A SUD Rail, nous considérons que notre comportement et notre action en temps que syndicaliste doit être le même lorsque nous participons à la gestion d'un CER. Il ne peut y avoir une frontière entre ce que nous faisons et disons lorsque nous défendons les intérêts des cheminots et notre attitude par rapport au CER ou aux salariés du CER.

Si nous défendons et prôtons la transparence la plus totale lors de l'action syndicale par des débats en assemblée générale, mais aussi lors de négociations (information des cheminots) ou la signature d'accords, nous ne pouvons admettre qu'il n'en soit pas de même par rapport au CER.

L'ensemble des élus du CER, les cheminots et le personnel CER ont le droit de connaître la réalité financière du CER de Lyon. Or à ce jour, nous n'avons pas encore la certitude que les comptes présentés soient bons ! Plus inquiétant, nous découvrons encore des dépenses cachées. Nous subissons des pratiques et des engagements de dépenses contestables. Il est bien évident que cette absence de transparence ne permet pas aux élus de prendre des décisions en toute connaissance de cause et surtout refroidit considérablement la volonté d'engagement des uns ou des autres... Mais c'est peut être le but recherché par l'organisation majoritaire ?

Défense sans concession des intérêts des personnels du CER. Nous ne sommes pas syndicalistes à moitié ou à 80 % et en tant que syndicaliste, nous défendons aussi l'emploi et les conditions de travail du personnel CER. Notre action dans le CER de Lyon vise aussi à s'opposer à des licenciements de salariés du CER et à toujours agir en tenant compte de cette exigence et en préservant les activités sociales pour l'ensemble des cheminots.

A qui profite la crise ?

SUD Rail condamne l'attitude de la CGT refusant la transparence et bloquant une information totale et non contestable de la situation financière du CER et l'attitude de la CFTC qui se contente de dénoncer la CGT mais ne travaille pas au CER. Chacune à sa manière joue la crise en prenant le risque de voir disparaître la totalité des Activités Sociales du CER (y compris le chèque vacances) et bien sur en prenant le risque de conduire au licenciement des salariés du CER (notons que ceux qui prennent ces risques ne craignent pas pour leurs emplois !)

Nous pensons que cette stratégie arrange bien les uns et les autres mais pas les cheminots qui seront privés d'Activités Sociales ni les salariés du CER qui seront privés d'emploi.

